

Objet : SECURITE ROUTIERE AUX ABORDS DES PASSAGES A NIVEAU

Réseaux : Tous

Niveaux et services : SEC (1^e / 2^e / Ord)

Période : Année scolaire 2007 / 2008

- A Mesdames et Messieurs les Gouverneurs de Province ;
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres ;
- Aux Directions des établissements de l'enseignement secondaire ordinaire organisé ou subventionné par la Communauté française et, par leur intermédiaire, aux Membres des équipes pédagogiques de ces écoles ;
- Aux Pouvoirs organisateurs des établissements de l'enseignement secondaire ordinaire subventionné par la Communauté française ;
- Aux Membres du service de l'inspection de l'enseignement secondaire ordinaire ;

Pour information :

- Aux organisations syndicales représentant le personnel enseignant ;
- Aux associations de parents ;
- Aux Centres psycho-médico-sociaux organisés ou subventionnés par la Communauté française.

<u>Circulaire</u>	Informative	Administrative	Projet
<u>Emetteur</u>	Mr Hubin	Administrateur général de l'AGERS	
<u>Destinataire</u>	Ecoles	1 ^e et 2 ^e Sec / Ord	
<u>Contact</u>	Mr Van der Valk	Cellule communication AGERS	02/690.80.60
<u>Document à renvoyer</u>	oui		non
<u>Objet</u>	Sécurité routière		

Renvoi (s) :

Nombre de pages : 1p.

- annexe : 2p.

Mots clés : Sécurité routière

Bruxelles, le 23 octobre 2007

Madame, Monsieur,

Je vous prie de trouver ci-joint la circulaire concernant « La sécurité routière aux abords des passages à niveau. » Cette action nationale est menée par l'IBSR (l'Institut Belge pour la Sécurité Routière). Elle vise particulièrement à sensibiliser les directeurs, professeurs et, par leur intermédiaire, les élèves de première et deuxième secondaire de l'enseignement ordinaire.

Je vous saurais gré de communiquer les informations ci-jointes aux membres du personnel de votre établissement.

Jean-Pierre Hubin,
Administrateur général de l'AGERS

Ne soyez pas surpris par le train.

Chaque année, des accidents se produisent aux abords des passages à niveau. Près de 3 accidents sur 4 impliquant un piéton sont mortels ! Bien souvent, les jeunes ne sont pas conscients de ce danger. La prévention reste donc un élément essentiel. C'est pourquoi Infrabel et l'IBSR organisent leur troisième campagne commune de sensibilisation. En tant qu'enseignant, vous pouvez les aider à agir ! Depuis le 22 octobre, un jeu interactif est disponible sur Internet afin de conscientiser les jeunes et leur permettre peut-être de gagner une excursion d'une journée avec leur classe.

Infrabel, le gestionnaire de l'infrastructure ferroviaire belge, et l'IBSR, l'Institut Belge pour la Sécurité Routière, organisent leur troisième campagne visant à sensibiliser les jeunes à la sécurité aux abords des passages à niveau. Cette campagne a pour slogan : « Ne soyez pas surpris par le train » !

Chaque année, de nombreux accidents se produisent à hauteur des passages à niveau. Les usagers faibles en sont les premières victimes. La plupart du temps, ces accidents sont dus au non-respect des règles du code de la route. Or un accident avec un train a bien souvent des conséquences très lourdes. Ainsi, près de 3 accidents sur 4 impliquant un piéton et 1 accident sur 2 impliquant un cycliste ou un motard sont mortels. Bien qu'Infrabel travaille constamment à l'amélioration de la sécurité des passages à niveau, la prévention reste un élément essentiel pour réduire le nombre d'accidents.

Pour cette troisième campagne, l'IBSR et Infrabel proposent aux enseignants de première et deuxième secondaire d'évoquer avec leurs élèves la sécurité aux abords des passages à niveau. Le matériel pédagogique conçu expressément pour l'opération et envoyé aux écoles secondaires à l'occasion de la campagne du mois de mars peut à nouveau être téléchargé sur le site www.unpeudepatience.be ou demandé à l'IBSR*. Depuis le 22 octobre, les élèves ont également l'occasion de surfer sur le site pour tester leurs connaissances en matière de signalisation aux passages à niveau et de participer à un grand concours. Les trois meilleures classes gagneront une excursion d'une journée en train. Pour plus d'informations, surfez sur unpeudepatience.be.

* La demande de matériel pédagogique s'effectue auprès de l'IBSR par fax au 02/244 15 28 (dans la limite des stocks disponibles)